



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renaissance

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Renaissance

Numéro du produit 140-23

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Cire.

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Environnement Le produit contient une substance qui peut avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Physicochimique Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

Renaissance

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Etiquetage des détergents

< 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums

Mentions de mise en garde supplémentaires

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Warning Combustible vapor.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| | | |
|--|--|--|
| Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | | 20-30% |
| Numéro CAS: 64742-48-9 | Numéro CE: 919-857-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX |
| Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R10,R66,R67. | |
| Anhydrous Aluminium Silicate | | 2-5% |
| Numéro CAS: 92704-41-1 | Numéro CE: 296-473-8 | |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires. | | |
| Classification Non classé. | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) - | |

Renaissance

| | | |
|---|---|--|
| Aluminium Silicate 2-5% | | |
| Numéro CAS: 1332-58-7 | Numéro CE: 310-194-1 | Numéro d'enregistrement REACH: - |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires. | | |
| Classification Non classé. | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) - | |
| Paraffin Wax 150/155 1-2% | | |
| Numéro CAS: 8002-74-2 | Numéro CE: 232-315-6 | |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires. | | |
| Classification Non classé. | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) - | |
| 2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol 0.5-0.7% | | |
| Numéro CAS: 25307-17-9 | Numéro CE: 246-807-3 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510876-35-XXXX |
| Facteur M (aigu) = 10 | Facteur M (chronique) = 1 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. C;R34. N;R50. | |
| Dicocodimethylammonium chloride 0.2-0.5% | | |
| Numéro CAS: 61789-77-3 | Numéro CE: 263-087-6 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486994-16-XXXX |
| Facteur M (aigu) = 1 | | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. C;R34. N;R50. | |
| Titanium Dioxide 0.1-0.2% | | |
| Numéro CAS: 13463-67-7 | Numéro CE: 236-675-5 | |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires. | | |
| Classification Non classé. | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) - | |

Renaissance

| | |
|--|---|
| Diiron Trioxide | 0.1-0.2% |
| Numéro CAS: 1309-37-1 | Numéro CE: 215-168-2 |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires. | |
| Classification Non classé. | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) - |

| | |
|---|--|
| PROPANE-2-OL | 0.1-0.2% |
| Numéro CAS: 67-63-0 | Numéro CE: 200-661-7 |
| | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires. | |
| Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 | Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R67 |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-------------------------|--|
| Inhalation | Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. |
| Contact cutané | Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| Inhalation | Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. |
| Ingestion | Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. |
| Contact oculaire | Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Renaissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|---|--|
| Dangers particuliers | Oxydes des substances suivantes: Carbone. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion. |
| Produits de combustion dangereux | Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|--|
| Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie | Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue. |
| Equipements de protection particuliers pour les pompiers | Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. |

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|---|
| Précautions individuelles | Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. |
|----------------------------------|---|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|--|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. |
|--|--|

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|------------------------------|--|
| Méthodes de nettoyage | Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. |
|------------------------------|--|

6.4. Référence à d'autres sections

| | |
|--------------------------------------|--|
| Référence à d'autres sections | Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. |
|--------------------------------------|--|

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|-----------------------------------|--|
| Précautions d'utilisations | Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. |
|-----------------------------------|--|

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|--------------------------------|---|
| Précautions de stockage | Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. |
|--------------------------------|---|

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| Classe de stockage | Stockage de produits chimiques. |
|---------------------------|---------------------------------|

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

| | |
|---|--|
| Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2. |
|---|--|

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Renaissance

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL

Anhydrous Aluminium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

Aluminium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

Paraffin Wax 150/155

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 2 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

Titanium Dioxide

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

Diiron Trioxide

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

| | |
|-------------|--|
| DNEL | Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour |
| | Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour |
| | Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour |
| | Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour |
| | Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour |

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol (CAS: 25307-17-9)

| | |
|--|--|
| Commentaires sur les composants | Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s). |
|--|--|

| | |
|-------------|--|
| DNEL | Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour |
| | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m ³ |
| | Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour |
| | Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.621 mg/m ³ |
| | Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour |

| | |
|-------------|--|
| PNEC | - Eau douce; 0.000214 mg/l |
| | - Eau de mer; 0.000021 mg/l |
| | - Station d'épuration des eaux usées; 1.5 mg/l |
| | - Sédiments (eau douce); 1.692 mg/kg |
| | - Sédiments (eau de mer); 0.1692 mg/kg |
| | - Sol; 5 mg/kg |

Dicocodiméthylammonium chloride (CAS: 61789-77-3)

Renaissance

| | |
|--|---|
| Commentaires sur les composants | Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s). |
| DNEL | <p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 12.75 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 27 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7.65 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8 mg/m³</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg/jour</p> |
| PNEC | <p>- Eau douce; 0.013 mg/l</p> <p>- Eau de mer; 0.0013 mg/l</p> <p>- STP; 1.2</p> <p>- Sédiments (eau douce); 8.8 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 0.88 mg/kg</p> <p>- Sol; 7 mg/kg</p> |

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

| | |
|-------------|--|
| DNEL | <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³</p> <p>Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour</p> |
| PNEC | <p>- Eau douce; 140.9 mg/l</p> <p>- Eau de mer; 140.9 mg/l</p> <p>- rejet intermittent; 140.9 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 552 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg</p> <p>- STP; 2251 mg/l</p> <p>- Sol; 28 mg/kg</p> |

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



| | |
|--|--|
| Contrôles techniques appropriés | Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante. |
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. |
| Protection des mains | Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. |
| Autre protection de la peau et du corps | Prévoir une fontaine oculaire. |

Renaissance

| | |
|--------------------------------|---|
| Mesures d'hygiène | Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| Protection respiratoire | Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| Aspect | Liquide visqueux. Liquide. |
| Couleur | Jaune. |
| Odeur | Agréable. |
| Seuil olfactif | Non disponible. |
| pH | pH (solution concentrée): ~ 7.0 |
| Point de fusion | ~ 0°C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Non disponible. |
| Point d'éclair | > 62°C (Coupelle fermée). |
| Taux d'évaporation | Non disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Non disponible. |
| Pression de vapeur | Non disponible. |
| Densité de vapeur | Non disponible. |
| Densité relative | ~ 0.965 @ (20°C)°C |
| Solubilité(s) | Insoluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Hydrocarbures. |
| Coefficient de partage | Non disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Non disponible. |
| Température de décomposition | Non disponible. |
| Viscosité | Non disponible. |
| Propriétés comburantes | Ne répond pas aux critères de classification des comburants. |
| Commentaires | Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates. |

9.2. Autres informations

Renaissance

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 224 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes Moderate pH (> 2 and < 11.5).

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Viscosité cinématique > 20,5 mm²/s. Non applicable.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Voie d'exposition

Ingestion. Inhalatoire

Renaissance

Symptômes Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peau sèche.

Informations toxicologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

Dicocodimethylammonium chloride

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Écotoxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Écotoxicité Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Renaissance

toxicité aquatique aiguë

| | |
|--|--|
| C(E)L₅₀ | 0.01 < L(E)C ₅₀ ≤ 0.1 |
| Facteur M (aigu) | 10 |
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 hours: 0.39 mg/l, Poissons |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 hours: 0.1 mg/l, Daphnia magna |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | Cl ₅₀ , 72 hours: 0.01-0.1 mg/l, algues |

toxicité aquatique chronique

| | |
|------------------------------|---|
| Facteur M (chronique) | 1 |
|------------------------------|---|

Dicocodimethylammonium chloride

toxicité aquatique aiguë

| | |
|--|---|
| C(E)L₅₀ | 0.1 < L(E)C ₅₀ ≤ 1 |
| Facteur M (aigu) | 1 |
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 hours: 0.195 mg/l, Poissons |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 hours: 0.01-0.1 mg/l, Daphnia magna |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours. Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Les autres substances du produit sont biodégradables lentement.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Dicocodimethylammonium chloride

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Renaissance

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Dicocodimethylammonium chloride

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Dicocodimethylammonium chloride

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Renaissance

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Étiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Classification de danger pour l'eau WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par

Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
 www.autosmartinternational.com
 rbutler@autosmart.co.uk
 Tel +44 (0)1543 481616

Renaissance

| | |
|---|--|
| Date de révision | 21/10/2014 |
| Révision | 8 |
| Remplace la date | 15/10/2013 |
| Statut de la FDS | Approuvé. |
| Phrases de risque dans leur intégralité | Non classé R10 Inflammable. R22 Nocif en cas d'ingestion. R34 Provoque des brûlures. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| Mentions de danger dans leur intégralité | H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.